

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : AROME CLEMENTINE BRESIL

Utilisation : SOLUBAROME
ZA des bois de Grasse
22 Avenue Joseph Honoré Isnard 06130 Grasse - France

Fournisseur : T +33 4 93 60 40 60
contact@solubarome.fr

Numéro d'appel d'urgence : N° ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dir.CE : Nocif, inflammable et dangereux pour l'environnement.

Xn(Nocif), N(Dangereux pour l'environnement), R10(Inflammable), R38(Irritant pour peau), R43(Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau), R50/53(Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique), R65(Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion), S24(Eviter le contact avec la peau), S37(Porter des gants appropriés), S61(Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité), S62(En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette)

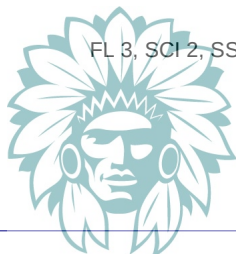
CLP/GHS : FL 3, AH 1, SCI 2, SS 1, EH A1,C1

SGH02, SGH07, SGH08, SGH09, H226(Liquide et vapeurs inflammables.), H317(Peut provoquer une allergie cutanée.), H400(Très toxique pour les organismes aquatiques.), H410(Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.), P262(Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.), P280(Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.), P273(Eviter le rejet dans l'environnement.), P301/330/331(EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.), P315(Consulter immédiatement un médecin.), P101(En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.)

Danger

**3. COMPOSITION**

Limonène	N°CAS : 138-86-3	N°CE : 205-341-0	<= 97.0%
Xi,N SGH07, SGH08, SGH09, SGH02	R10-38-43-50/53 315, 317, 410, 226	AH 1, SCI 2, SS 1B, EH A1,C1, FL 3	
gamma-Terpinene	N°CAS : 99-85-4	N°CE : 202-794-6	<= 3.0%
Xn SGH02, SGH08	R(10)-65 H226-303-316	FL 3, ATO 5(3850), SCI 3, AH 1	
Myrcene	N°CAS : 123-35-3	N°CE : 204-622-5	<= 2.0%
Xn SGH08, SGH02, SGH07	R(10)-65-38 319, 226, 315	FL 3, AH 1, SCI 2, EDI 2A	
alpha-Pinène	N°CAS : 80-56-8	N°CE : 201-291-9	<= 1.0%
Xn SGH02, SGH07, SGH08	R(10)-38-43-65 H226-303-315-317	FL 3, ATO 5(3700), SCI 2, SS 1B, AH 1	
bêta-Pinène	N°CAS : 127-91-3	N°CE : 204-872-5	<= 1.0%
Xn SGH02, SGH07, SGH08	R(10)-38-43-65 H226-315-317	FL 3, SCI 2, SS 1B, AH 1	

**CALUMETTE**

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	: Placer le sujet au repos à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec les yeux	: Rincer abondamment à l'eau au moins 15 min. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	: Rincer abondamment la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Extincteurs à gaz carbonique, à poudre ou à mousse.
Contre-indication	: Jet d'eau direct.
Mesures de prévention	: Eviter l'inhalation des vapeurs d'incendie. Porter un appareil respiratoire. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés aux flammes.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	: Eviter l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux. Eloigner toute source potentielle d'inflammation. Aérer les locaux. Ne pas fumer. (voir Rubrique 8).
Environnement	: Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.
Méthodes de nettoyage	: Les fuites importantes doivent être contenues par du sable / une poudre absorbante inerte, puis détruire selon la réglementation en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	: Manipuler dans un local aéré à l'abri de toute source d'ignition et de chaleur. Le port de lunettes, de gants et de vêtements de protection est requis. Ne pas fumer, manger ou boire sur les aires de travail.
Stockage	: Conserver de préférence, dans les containers d'origine fermés, bien pleins, à l'abri de l'air, de la lumière, à température stable et modérée.
Durée de vie	: 12 mois à compter de la date d'envoi, dans des conditions normales de stockage.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire	: Eviter de respirer des vapeurs chaudes. Assurer une bonne aération.
Protection pour les yeux	: Le port des lunettes de protection est requis.
Protection pour les mains	: Le port de gants est requis.
Protection pour la peau	: Le port de vêtements de protection est requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	: Liquide à température ambiante
Couleur	: Orange à orange rougeâtre
Odeur	: Fraîche, zestée, amère
Point éclair en °C (cuve fermée)	: +51°
Densité à 20°C	: 0,842 à 0,855
Indice de réfraction à 20°C	: 1,471 à 1,476
Pouvoir rotatoire à 20°C	: +85° à +97°
Solubilité	: Soluble dans l'éthanol

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	: Pas de modification significative dans les conditions de stockage détaillées en rubrique 7.
Réactivité	: Pas de réaction connue dans les conditions d'utilisation détaillées en rubrique 7.
Conditions à éviter	: Température excessive et source d'ignition.
Matières à éviter	: Eviter le contact ou la contamination avec les acides forts et les agents oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet par ingestion □	: DL50 pour le rat > 5000 mg/kg
-----------------------	---------------------------------



Effet par contact avec la peau □	: DL50 pour le lapin > 5000 mg/kg
CMR naturellement présent	: Non détecté
Solvant(s) résiduel(s)	: Non applicable
Allergènes Cosmétiques (1223/2009/CEE)	: Certificat sur demande
Restrictions IFRA	: L'huile essentielle de Tangérine Brésil est réglementée par l'IFRA. Elle est limitée à 15ppm de 5-MOP dans les produits non rincés et non restreinte pour les produits rincés et ceux sans contact avec la peau.
Législation arôme	: *Préparation aromatisante (Règlement 1334/2008/CEE)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Eviter la contamination des sols, des eaux de surface et souterraines. Biodégradabilité non déterminée.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Proscrire le rejet en milieu naturel (air, sol, eau). Détruire les déchets par incinération conformément à la réglementation en vigueur. La réutilisation des emballages vides est déconseillée.

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Code douanier	: 33011920
Dangers pour le transport	: UN 1169, Extraits aromatiques liquides, 3, III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations particulières à la substance ou au mélange :

pas de données disponibles

Évaluation de la sécurité chimique :

pas de données disponibles

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Dernière modification : 25/01/2012 *Législation arômes et composition